

Le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique est installé en Poitou-Charentes. Son directeur, Frédéric Blanchard, présente le programme réalisé sur l'angélique des estuaires.

Entretien Jean-Luc Terradillos

Emblématique angélique

Q quatre missions sont assignées au Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, qui rayonne sur deux régions, Aquitaine et Poitou-Charentes : connaissance, conservation, appui technique aux collectivités territoriales et à l'Etat, et information. Son siège est à Audenge, dans le bassin d'Arcachon, mais une antenne régionale est installée à côté de Poitiers avec, depuis mars 2009, un botaniste à demeure, Frédéric Fy. Le cadre est idéal puisqu'il s'agit du domaine du Deffend, superbe propriété universitaire dotée d'un jardin botanique. Cette implantation a été rendue possible, selon le souhait de la Région Poitou-Charentes, en concertation avec la Communauté d'agglomération de Poitiers, l'Université et la commune de Mignaloux-Beauvoir. La Diren est également partenaire du Conservatoire, ainsi que le Département de la Charente-Maritime.

www.cbnsa.fr

L'Actualité. – Votre mission consiste notamment à constituer des bases de données. Comment procédez-vous ?

Frédéric Blanchard. – La base de données est un outil essentiel car elle permet d'élaborer des cartes de répartition des plantes, de leur évolution, de leurs effectifs, et d'établir des grilles d'analyse et d'interprétation. Cet outil nous permet d'évaluer les coûts des opérations de conservation et de proposer des choix scientifiques et à l'Etat et aux collectivités, sachant que le choix politique ou sociétal leur revient. Nous construisons une méthode reproductible et traçable afin que dans cinquante ans nos successeurs puissent revenir sur nos informations et les traiter différemment si nécessaire. Une donnée c'est : une date, un observateur, une plante, un lieu plus ou moins précis. Nous entrons dans la base de données toutes les ressources documentaires possibles.

Tout est saisi, y compris les fautes d'orthographe, car il est important de conserver une trace de toutes les interprétations et des synonymies. De même, une plante commune aujourd'hui a pu être rare autrefois, et inversement, ce qui pose aussi des problèmes d'interprétation car on ne la signalait pas forcément.

Depuis deux ans, nous avons accumulé 150 000 données, ce qui n'est rien au regard des 3 à 4 millions de données réunies depuis dix ou vingt ans par d'autres conservatoires botaniques. Ces chiffres seront atteints dans cinq à dix ans. D'ici là, nous ne sommes pas démunis, en particulier grâce à l'expérience des botanistes de la Société botanique du Centre-Ouest (SBCO) et du réseau associatif qui, du fait de leur connaissance fine du territoire, n'ont pas de mal à formuler des priorités d'action sur les plantes rares ou en forte régression.



Frédéric Blanchard

Et la biodiversité plus ordinaire ?

Il faut éviter de considérer la plante isolément. Faire de la botanique ce n'est pas seulement identifier, c'est beaucoup observer, essayer de comprendre, construire avec les autres sciences. C'est pourquoi il est pour nous fondamental de considérer l'habitat, c'est-à-dire le substrat de la biodiversité constitué par les plantes, puis l'écosystème et le paysage. Cette approche plus globale permet un dialogue intéressant avec les gestionnaires. Le travail effectué sur l'angélique des estuaires est un bon exemple. Cette ombellifère endémique (*Angelica heterocarpa*), protégée depuis 1982, est caractéristique d'un écosystème extraordinaire. On la trouve dans quelques estuaires et fleuves de la façade atlantique française, sur les vases colmatées soumises aux marées d'eau douce. Précisons que, contrairement à l'angélique de Niort (*Angelica archangelica*) qui donne le célèbre fruit confit, elle ne se consomme pas.

Travailler sur cette angélique, c'est aussi prendre en compte toutes les plantes associées, tout aussi remarquables mais souvent moins spectaculaires, ainsi que les espèces envahissantes et les faunes. C'est aussi anticiper sur le changement climatique, sur la montée du niveau de la mer, sur les ruptures des corridors écologiques provoquées par l'endiguement des berges. Un financement spécifique sur trois ans des collectivités locales (en Poitou-Charentes, le Conseil régional et le Conseil général de la Charente-Maritime) et des Dren a permis de mener un programme en trois points : connaissance, conservation et expérimentation, communication.

L'angélique des estuaires était connue dans une quinzaine de communes. Après avoir quadrillé le terrain, nous avons constaté sa présence dans 150 communes. La situation n'est donc pas critique pour l'instant mais il faut être vigilant car les pressions sur les berges dues aux activités humaines sont nombreuses : remblais, pollutions, enrochements, régulation des marées, aménagements non respectueux, etc. Nous avons expérimenté des aménagements de berges «angéliquement compatibles» en partant du principe que le meilleur outil de cicatrization de la nature c'est la nature elle-même. Effectivement, sur la Dordogne, une berge érodée par les marées – menaçant d'inonder les terres voisines – a été aménagée en douceur, sans béton ni enrochement, en misant plutôt sur la capacité de fixation des berges par les espèces végétales locales. Deux ans après, l'angélique des estuaires et d'autres plantes se sont réinstallées naturellement. C'est encourageant. D'autre part, ce travail a permis d'identifier



De haut en bas, trois espèces invasives :
la jussie, la renouée du Japon,
le *Sycios angulatus*.
A droite, l'angélique des estuaires.
Photos F. Blanchard.

deux nouvelles espèces envahissantes, notamment le *Sycios angulatus* qui n'a toujours pas de nom français, jamais signalées auparavant, qui remontent la Charente et la Seudre. Enfin, nous avons publié une plaquette d'information sur l'angélique des estuaires et organisé un colloque de restitution du travail qui, à notre grande surprise, a réuni 150 personnes. Une petite enquête auprès de 300 maires a démontré que l'angélique n'était perçue qu'au travers des contraintes réglementaires. Avec de telles actions, nous tentons de faire changer ce regard.

Une contrainte anticipée peut se transformer en atout. Ainsi, cette plante, parmi les plus rares en Europe, peut devenir l'emblème et la sentinelle de nos estuaires. Une espèce rare peut ainsi nous faire travailler sur la biodiversité ordinaire et vice-versa.

Comment anticiper sur le changement climatique ?

Non seulement nous vivons une crise d'extinction majeure des espèces mais il faut aussi imaginer les effets du changement climatique. Une étude de modélisation en Europe réalisée par le Giec a établi une carte sur le turn-over des plantes auquel il faut s'attendre. L'Aquitaine, le Poitou-Charentes et la Vendée sont les zones plus touchées car le Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) annonce un renouvellement de 70 % de la flore sur une centaine d'années. Sur la façade maritime, la montée des eaux va tout détruire. La plupart des plantes ne pourront pas migrer. Dans ce cas, il faudra les conserver *ex situ*, c'est-à-dire mettre des graines au congélateur, ce qui est coûteux, et sans résultat garanti car nous manquons d'expérience en ce domaine.

Pourquoi les plantes envahissantes posent-elles problème ?

Les plantes ont toujours voyagé, l'homme les a toujours transportées. En elles-mêmes, elles ne posent pas de problème, c'est leur impact sur la biodiversité qui est destructeur et qui est de plus en plus rapide. Elles sont envahissantes parce qu'elles prennent la place des autres et qu'elles remplacent la biodiversité de nos milieux naturels. Là

où il y avait une trentaine d'espèces, il n'en reste plus qu'une. L'objectif est de les contenir suffisamment afin que les écosystèmes locaux puissent continuer à s'exprimer. Presque tous les habitats sont attaqués. Quantité de facteurs favorisent les invasives : l'eutrophisation, le remembrement, la fragmentation des territoires, la chimie dans l'agriculture... Nous sommes en train de perdre des millions d'années d'évolution. ■

